

**Reprise de la séance ordinaire du 4 avril 2011, tenue le 26 avril 2011 à 20 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.**

Sont présents:            Monsieur Alain Carrier                            maire  
  
                                 Madame Myleine Gauthier                        conseillère, siège numéro 2  
                                 Monsieur Georges Roussel                        conseiller, siège numéro 3  
                                 Monsieur Robin Deschênes                        conseiller, siège numéro 4  
                                 Madame Nathalie Plante                            conseillère, siège numéro 5  
                                 Monsieur Gino Dugas                                conseiller, siège numéro 6  
Monsieur Régis Sirois, conseiller, siège numéro 1, est absent, absence motivée.

**Les membres présents forment quorum.**

**Madame Marielle Dionne, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.**

**Le maire récite la prière.**

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 11-04-83      Sur la proposition de monsieur Georges Roussel, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant, attendu que le sujet questions diverses soit ouvert jusqu'à la fin de la séance :
2.      Acceptation du dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010
  3.      ADMQ – Formation et mise à jour du guide
  4.      Remboursement à mme Marielle Dionne – Achat d'ordinateur, souris et mallette
  5.      Salle paroissiale – Débarras et peinture
  6.      Questions diverses
  7.      Période de questions
  8.      Levée de la séance

Adopté

**2. ACCEPTATION DU DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2010**

- 11-04-84      Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte le rapport financier et le rapport de l'auditeur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 tels que présentés par madame Manon Albert de la firme Mallette.

Adoptée

**3. ADMQ – FORMATION ET MISE À JOUR DU GUIDE**

- 11-04-85      Sur la proposition de monsieur Georges Roussel, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque à l'ordre de l'ADMQ pour l'inscription de madame Marielle Dionne, directrice générale et secrétaire-trésorière, à la formation « La gestion des documents municipaux au quotidien » au montant de 230.\$, taxes en sus, qui se tiendra à Rimouski le 3 mai 2011, de plus autorise les frais de déplacement au montant de 55.58\$, ainsi que la mise à jour du guide de gestion des documents municipaux en autorisant l'émission d'un chèque à l'ordre de l'ADMQ, au montant de 46.75\$, toutes taxes incluses.

Adopté

**4. REMBOURSEMENT À MME MARIELLE DIONNE – ACHAT D’ORDINATEUR, SOURIS ET MALLETTE**

11-04-86 Sur la proposition de madame Nathalie Plante, il est résolu à l’unanimité des conseillers d’autoriser l’émission d’un chèque à madame Marielle Dionne pour le remboursement de l’achat d’un ordinateur portable, souris et mallette auprès de Future Shop Rimouski, au montant de 623.14\$, toutes taxes incluses.

Adoptée

**5. SALLE PAROISSIALE – DÉBARRAS ET PEINTURE**

11-04-87 Sur la proposition de monsieur Gino Dugas, il est résolu à l’unanimité des conseillers de procéder à l’engagement de messieurs Gervais Ouellet, journalier, et Gaétan Potvin, concierge, pour faire du débarras au sous-sol de la salle paroissiale et à l’arrière-scène ainsi que de la peinture, pour une période de quatre (4) semaines. Il sera ajouté à monsieur Potvin un montant de 10.\$/hre lors du paiement de son contrat d’entretien et monsieur Ouellet sera rémunéré selon le taux prévu à la convention collective, pour une dépense maximale de 5 000.\$, de plus, une dépense maximale de 2 000.\$ est autorisée pour l’achat de la peinture et matériaux aux Ateliers de rénovation R.P. Ltée.

Adopté

**6. QUESTIONS DIVERSES**

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**8. LEVÉE DE LA SÉANCE**

11-04-88 Sur la proposition de monsieur Robin Deschênes, il est résolu à l’unanimité des conseillers de lever la séance, il est 20 h 20, l’ordre du jour étant épuisé.

Adopté

\_\_\_\_\_  
Alain Carrier, maire

\_\_\_\_\_  
Marielle Dionne, directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

*Je, Alain Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Alain Carrier, maire